



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt et un le 9 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, après convocation légale en date du 3 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.
Mme SARRAUTE, Mme GIROTTI, Mme MERCHADOU, M. CARREAU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme PAIN-GOJOSSE, Mme GRANGEON, M. CASTETS, Mme LUCKHAUS, M. DURANT, Mme DUBOURG, Mme THEUIL, Mme BAUDERE, Mme HOLGADO, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme ZANA, M. GADRAT, M. EYMAS, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

M. BROSSARD à M. BALDES, Mme HIMPENS à Mme GIROTTI, M. ELIAS à M. DURANT, Mme BAYLE à Mme MERCHADOU, M. RENAUD à Mme SENTIER

Etait absent:

M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DURANT est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27
Conseillers présents : 21
Conseillers votants : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

11 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL M14

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Par délibération du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé le Budget Principal M14.

Il est nécessaire d'y apporter les modifications suivantes :

Chapitre	Gestion de crédit	Article	Opération	Service	Fonction	Désignation	Dépenses		Recettes	
							réelles	ordre	réelles	ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT										
Dépenses d'investissement										
040	GNA	4912		GNA	01	Provisions pour dépréciation des comptes de redevables		+ 125 291,65 €		
020	GNA			GNA	01	Dépenses imprévues	- 27 361,20 €			
21	GNA	2188		CTM	020	Acquisition de chalets d'occasion			+ 27 361,20 €	
Recettes d'investissement										
Total de la section d'investissement							0 €	0 €	0 €	0 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT										
Dépenses de fonctionnement										
Recettes de fonctionnement										
042	GNA	7817		GNA	01	Reprise sur provisions				+ 125 291,65 €
042	GNA	722		GNA	01	Immobilisations corporelles	- 2 170,33 €			

042	GNA	777		GNA	01	Amortissement subventions	+ 2 170,33 €		
Total de la section de fonctionnement							0 €	0 €	

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter ces ajustements.

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 28 octobre 2021 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 12/11/21
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20211109-66169-BF-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE


